

Dossier de demande d'inscription

Marché de Noël de Séné

Samedi 14 décembre 2024

Le marché de Noël de Séné se déroulera le samedi 14 décembre de 10h à 19h, dans la salle et dans le parc de Limur (29 rue de Limur).

Il est réservé aux producteurs, créateurs, artisans, artistes et associations, aucun revendeur n'est accepté. Les stands sont proposés à titre gracieux.

Pour participer, veuillez remplir le dossier d'inscription ci-dessous et le retourner signé avec les pièces demandées :

- Soit par mail à <u>loquais-m@sene.bzh</u>,
- Soit par courrier à la Direction Culture, au 6 place de la Fraternité 56860 Séné,
- Soit directement à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Si besoin, des formulaires d'inscriptions déjà imprimés peuvent être récupérés à l'accueil de la mairie ou à la Direction Culture.

La date limite de retour des dossiers est fixée au <u>mercredi 9 octobre 2024</u>. Nous n'accepterons plus de dossiers après cette date. Une réponse vous sera ensuite donnée avant le 20 octobre.

Le nombre de places étant limité, une sélection sera faite par le comité d'organisation, parmi les propositions reçues, à partir des critères suivants: lieu de résidence, habitué es ou non du marché et originalités de propositions. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

A noter que la salle de Limur ne permettra pas d'accueillir le même nombre d'exposants que la cantine du bourg. Une place ne pourra pas être garantie pour tous et toutes les habitué e s.

- ⇒ A joindre <u>obligatoirement</u> à votre dossier, pour que votre dossier soit considéré complet :
 - Pour les artisans d'arts et artistes, des photographies couleur de vos créations
 - Pour tous, une attestation d'assurance responsabilité civile et/ou professionnelle en cours de validité et une photocopie d'une pièce d'identité

Formulaire d'inscription

Nom et prénom :
Description de l'activité :
Site internet:
Adresse postale :
Adresse mail:
Téléphone:

Longueur de stand souhaitée : mètre(s). Merci de ne pas surestimer ou sous-estimer la longueur de votre stand. A noter que dans la salle, aucun stand ne pourra dépasser 4 m de long.		
Souhaitez-vous être installé dans le parc de Limur, sous un barnum ? ☐ Non ☐ Oui A noter que les stands proposant à boire et à manger seront de principe installés sous barnum.		
Disposez-vous d'un barnum (adapté en cas de mauvais temps) ? □ Non □ Oui Si oui, de quelles dimensions :		
Souhaitez-vous avoir une chaise sur votre stand? ☐ Non ☐ Oui Souhaitez-vous avoir une table sur votre stand? ☐ Non ☐ Oui		
Grilles d'exposition (2 m de haut x 0,5 m de large) : \square Non \square Oui Si oui, combien : Le nombre de grilles fournies pourra être limité selon le nombre de demandes reçues.		
Pour organiser au mieux l'installation électrique du site, indiquez le matériel que vous souhaitez apporter qui nécessite un branchement. Electricité maximum autorisée sur le stand: entre 300 et 500 Watt.		
Matériel	Puissance nécessaire	
Informations / demandes complémentaires :		
A	, le / /2024	

Les informations et documents recueillis dans ce dossier d'inscription sont enregistrés dans un fichier informatique, à destination de la Direction Culture de la Ville de Séné. Ils sont conservés pendant un an avant d'être supprimés si l'exposant ne s'inscrit pas de nouveau l'année suivante. Conformément à la loi «RGPD», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à <u>loquais-m@sene.bzh</u>.